

17.06.2012 - 14:43 Uhr

Votations fédérales: Prise de position du Comité Managed Care Non - La décision des citoyen-ne-s ouvre la voie à un projet mieux ficelé

Zurich (ots) -

Le Comité Managed Care Non est très satisfait de la décision des citoyen-en-s de rejeter à une large majorité le projet Managed Care. La population a ainsi voté NON à la marchandisation du système de santé et NON à une solution qui favorise la médecine à deux vitesses.

La voie est maintenant libre pour redéfinir les réseaux de soins intégrés dans l'intérêt des patient-e-s. Le Comité Managed Care Non invite le Conseil fédéral à présenter un nouveau projet aussi rapidement que possible. Dans le respect du résultat du scrutin de ce dimanche, le nouveau projet doit tenir compte des éléments suivants:

- au coeur du projet doivent figurer des modèles de soins intégrés et non des modèles d'assurance;
- la coresponsabilité budgétaire obligatoire doit être abandonnée;
- la compensation des risques doit être améliorée.

Il ressort également de la décision du souverain que l'obligation de contracter, à savoir l'obligation des caisses maladie de collaborer avec tous les médecins, doit être maintenue. Cette obligation doit dorénavant être étendue aux réseaux de soins intégrés. Car le NON glissé aujourd'hui dans l'urne oppose un refus net à toutes les tentatives de supprimer le libre choix du médecin; cette liberté doit maintenant être complétée par le libre choix du réseau de soins intégrés.

Le ssp (Syndicat suisse des services publics), l'ASMAC (Association Suisse des médecins-assistant(e)s et chefs de clinique), le PSS (Parti socialiste suisse), l'USS (Union syndicale suisse), Unia Le syndicat, la VUA (Vereinigung unabhängiger Ärztinnen und Ärzte), AL Zürich (Alternative Liste), la VEMS (Verein Ethik und Medizin Schweiz), la FARES (Fédération des Associations des retraités et de l'entraide en Suisse)

Contact:

Katharina Prelicz-Huber
Présidente ssp
Mobile: +41/76/391'79'15

Rosmarie Glauser
Secrétaire politique ASMAC
Mobile: +41/79/699'86'57

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002883/100720299> abgerufen werden.